

Rapport Moral, Assemblée Générale Ordinaire 20 septembre 2018

Voici venu à nouveau le temps du bilan, en assemblée générale, occasion prise de réaffirmer nos convictions, notre rôle dans le soutien inconditionnel à l'école publique. C'est aussi le temps de la validation de nos choix et orientations de l'année passée et de l'adaptation de notre futur projet.

Il est indispensable de marteler que la participation de tous est fondamentale, il n'y a pas d'un côté « des décideurs » et de l'autre « des consommateurs » ou « utilisateurs ». Le projet USEP doit être co-construit par tous, au risque sinon d'être sans valeur.

C'est dans cette logique associative que le rapport moral ouvre cette assemblée générale 2018.

Le 1^{er} point concernant l'année 2017/2018 est un retour sur la situation budgétaire. Le bilan financier y reviendra en détails. L'an dernier, à même date, nous faisons état d'une très vive tension sur les comptes, amenant à vous proposer des décisions fortes comme la non reconduction du projet danses, la réorganisation des jeux de l'oie littoral ou des rencontres orientation. Nous mesurons aujourd'hui que nous avons eu raison. En un an, la situation s'est redressée de manière spectaculaire permettant d'envisager une année 2018/2019 sérieuse mais sereine.

Cependant, les mesures « d'économies » de l'an dernier à elles seules n'auraient pas été suffisantes. D'ailleurs, une solution ne portant que sur des économies ou restrictions n'est pas notre modèle de projet associatif. Au contraire, il faut avancer et entreprendre.

Le CA s'est donc engagé fortement dans un travail de l'année pour mieux défendre et porter les axes spécifiques de notre projet, les rencontres sportives, des projets particuliers comme le cyclo, l'emploi et le développement de nos écoles de sports et des stages des vacances.

Ce gros travail vers les collectivités territoriales, municipalités et Conseil Départemental, les partenaires institutionnels comme la DDCSJS, a porté ses fruits. Dans un contexte de tensions budgétaires, nos subventions n'ont pas baissé, certaines ont même augmenté et nous avons obtenu de nouvelles aides, pluriannuelles parfois.

A ce stade, il est important de dire combien le travail des élus a été important, en particulier au sein de la commission financière. Qu'ils en soient ici remerciés.

Le 2^{ème} point porte sur l'organisation des rencontres sportives sur temps scolaire et leur accompagnement. Globalement le bilan est positif avec des activités nouvelles qui ont beaucoup plu comme les épreuves combinées en c2 et c3, ou la mise en œuvre de nouveaux parcours permanents d'orientation. Nous avons cependant observé quelques difficultés comme la mauvaise programmation de réunions par le CA amenant des collègues à se déplacer inutilement, la complexité à différencier des animations pédagogiques, des formations départementales et les réunions de formations de secteur. Le CA va travailler sur ces points pour rendre plus lisible et plus rigoureux l'agenda des réunions.

Il a été relevé également une moins bonne fréquentation aux réunions compliquant l'organisation des rencontres quand des collègues souhaitent ensuite maintenir leur participation. Il n'est pas toujours possible de prendre en compte les demandes supplémentaires arrivant après coup. C'est l'occasion d'ailleurs de mettre en évidence le travail d'organisation des éducateurs qui tentent jusqu'au bout de trouver des solutions pour répondre à ces demandes tardives. Même s'il arrive que la mission soit impossible.

Le 3^{ème} point porte sur les relations partenariales.

Tout d'abord avec le GEPAL. L'usage des locaux communs a progressivement resserré les liens dans le fonctionnement associatif. Le Gepal est désormais représenté au CA du secteur USEP, et l'USEP participe le plus souvent possible aux CA et réunions de bureau du Gepal. Les informations circulent mieux et les projets s'accordent. Si l'on ajoute le lien avec les Amicales, l'ensemble donne une cohérence et ouvre des possibilités de nouvelles actions comme le développement des écoles multisports.

Le partenariat avec les clubs continue à progresser. L'an dernier, le club d'escalade de Saint-Nazaire a sollicité l'apport de l'USEP, ce qui a abouti à l'ouverture de 2 sections de jeunes et a également permis à l'USEP de développer des stages pendant les vacances.

Le partenariat avec les communes de notre territoire est solide. Toutes font appel à l'USEP sur les temps périscolaires, toutes répondent à nos demandes de subventions dans le cadre de notre budget de fonctionnement, avec le plus souvent une contractualisation par convention. Cela témoigne de la qualité de nos interventions et de nos éducateurs, mais également de notre bonne structuration associative. Il faut, en effet, pouvoir répondre à un marché public même simplifié.

Sans anticiper sur les orientations, 2019 verra un gros travail avec la ville de Saint-Nazaire sur une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs.

Un partenariat nouveau a été noué l'an dernier avec le Conseil Départemental. Nous avons répondu à l'appel à projet sur la sécurité routière et obtenu une aide significative permettant d'acquérir du matériel à mutualiser. Ce qui dans le contexte de cette année et du plan vélo ouvre de nouvelles possibilités de projets vers les écoles.

Le 4ème point porte sur les relations avec la DDSCSJS. En 2018, une vive tension entre le Ministère des Sports et le mouvement sportif a vu le jour en raison de baisses successives de moyens, financiers et humains. Ce n'est certes pas la meilleure façon de préparer les jeux de 2024. L'USEP est concerné, d'abord comme élément à part entière du mouvement sportif, et également comme bien d'autres fédérations et clubs par la baisse de l'enveloppe financière du CNDS 2018 (près de -40 % pour le 44). De nombreux clubs ont vu leur subvention disparaître ou baisser de manière importante. Nous avons longtemps craint cette année d'être écarté du dispositif.

Mais, nous avons ferrailé, sans relâche, pour défendre le sport scolaire. Notre action hors temps scolaire a été remarquée. Elle a permis de valider et « sauver » notre dossier.

Au final, non seulement nous avons obtenu une subvention de fonctionnement conséquente, mais nous avons également obtenu une subvention importante, pérenne sur 4 ans pour consolider nos emplois.

En conséquence, au 1^{er} septembre 2018, nous avons proposé à Julie un emploi en CDI, ce qu'elle a accepté. Elle rejoint ainsi Audrey dans les emplois pérennes de l'association. Nous validons également l'engagement pris par le CA en 2009, de ne jamais tomber dans l'utilisation de la précarité de l'emploi, et conformément à nos valeurs, de travailler toujours à rendre pérenne ces emplois dans le respect de ces jeunes gens que nous recrutons.

Le 5ème point porte sur le développement des écoles sports et des stages. C'est aujourd'hui une évolution évidente pour l'USEP de nos secteurs nazairiens, même si elle reste peu partagée dans le département et très diverse sur le plan national. Cette volonté de soutenir l'école publique, ses enseignants et ses élèves, trouve des moyens supplémentaires en s'adressant aussi à l'enfant et à la politique éducative en général. L'USEP prolonge l'action de l'école, hors du temps scolaire, au travers des sections multisports et des stages. Nous le rappelons chaque année, les actions sur le temps scolaire, aides aux projets ou rencontres sportives, sont rendues plus fortes et possibles grâce aux actions HTS.

Ce rapport moral ne peut se conclure sans adresser des remerciements appuyés à tous ceux qui font l'USEP, les éducateurs et les élus du CA, mais également tous les enseignants qui accomplissent à chaque rentrée l'acte fondateur de l'année, à savoir le choix d'adhérer.

Ensemble nous réussirons à poursuivre le chemin.

Merci à tous

P.Bouchon

Président secteur USEP Saint-Nazaire et Brière